



Le San Mya Infos

Compte-rendu du Conseil Municipal

Vendredi 16 mai 2025

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY
Cédric BECKER - Céline BLONDEAU - Marc BOUTEILLE - Claudine FARGIER – Cédric NICLOU

Absents et excusés :

Valérie AUBRY : Pouvoir donné à Cédric NICLOU
Michel FAURE : Pouvoir donné à Cédric BECKER
Valentino GOFFART : Pouvoir donné à Anthony TISSEUR
Yves LAURANSON : Pouvoir donné à Valérie DA FONTE
Françoise MERLLIE : Pouvoir donné à Céline BLONDEAU
Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Sébastien DESHAYES

A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Intervention du Conseil Municipal des enfants
- Intervention des représentants de la Communauté de Communes de Forez-Est
- EPURES : avenant financier 2025
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2025
- Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL-TE Loire (SAGE).
- Communauté de Communes de Forez-Est :
 - Convention mission d'instruction des autorisations d'urbanisme
 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre d'un marché de travaux de voirie et réseaux
 - Approbation de la modification des statuts communautaires suite à la création et l'exploitation de réseaux de chaleur et des installations de production d'énergies renouvelables.
- Course de vélo du 4 mai 2025 : subvention exceptionnelle à l'association des cyclos-randonneurs
- Questions diverses

PAGE 6



N'oubliez pas de
regarder l'....

Agenda!

Communal en Page 2.

Jeudi 12 juin à 9h

- Marche pour tous – Marche à la journée avec départ à 9 heures, rendez-vous en mairie

Vendredi 13 juin à partir de 19 heures

- Fête de la Musique

Lundi 16 juin à 18 heures, salle d'animation

- Réunion publique PLU

Mardi 24 juin

- Challenge des Vétérans organisé par la Boule de Saint-Médard

Samedi 28 juin

- Kermesse de l'école

Vendredi 4 juillet à 17h30

- Inauguration Enseigne de l'Ecole et sentier des citations

Vendredi 4 juillet à 20h

- Conseil Municipal



Intervention du Conseil Municipal des Enfants - CME

L'équipe encadrante du CME, Claudine FARGIER, Claudine GRANJON-CHOLLET et Valérie DA FONTE, a organisé une rencontre avec le Conseil Municipal « des grands ». Cet événement a permis aux jeunes élus de présenter leurs projets engagés en faveur de l'environnement et de la santé : une campagne d'affiches contre les déchets et l'initiative « Rue de l'école sans tabac ». L'ambition des jeunes est de mobiliser les citoyens autour de gestes simples mais efficaces pour préserver notre environnement. En parallèle, le projet « Rue de l'école sans tabac » a été mis en avant, avec pour objectif de créer un espace sain autour de l'école, en installant des panneaux de sensibilisation.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'idée du CME : « Rue de l'école sans tabac », soutenant les initiatives des jeunes élus en faveur d'un avenir plus propre et plus sain pour tous.

Intervention des représentants de la Communauté de Communes de Forez-Est

Didier BERNE, 1^{er} Vice-Président de Forez-Est (délégation finances) et Maire de Rozier-en-Donzy, Carine BON, Directrice Générale déléguée de Forez-Est et Guillaume MENNESSON, Directeur Général des Services de Forez-Est, sont intervenus lors de notre conseil municipal pour présenter la Communauté de Communes de Forez-Est. Leur but, rencontrer les élus de terrain, informer, partager.

Forez-Est en quelques chiffres :

42 communes
36 000 habitants
209 agents
71 conseillers communautaires.
15 commissions thématiques
5 déchetteries
144 emplois sur notre commune de Saint-Médard : Accompagnement des porteurs de projets, création, gestion et entretien des zones d'activité, démarche de recherche des gisements fonciers, démarche d'animation, agriculture...
2 bénéficiaires sur notre commune pour l'aide Covid
11 dossiers autorisation d'urbanisme : 7 dossiers économie d'énergie et 4 dossiers accessibilité handicap + 8 dossiers bonus performance énergétique.
481 prises THD42 pour un investissement de 240 500 euros
1700 visiteurs à la déchetterie de Chazelles et 4 à celle de Montrond
Délivrance de 5 composteurs individuels à tarif préférentiel
1 site de compostage partage en fonctionnement au Centre Bourg.
3 foyers ont profité d'une location gratuite de broyeur à végétaux
13 enfants ont participé au défilé de la Flamme Olympique
4 familles participantes au guichet unique petite enfance.



Et le tout avec une charte managériale : respect, bienveillance...

EPURES : AVENANT FINANCIER 2025

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, présente à l'Assemblée la convention avec Epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, qui joue un rôle clé dans l'observation territoriale et le développement des politiques d'aménagement. Il rappelle que pour 2025, une subvention de 10 560 € est demandée, en plus de la cotisation, pour financer le programme partenarial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'avenant financier avec EPURES.

TARIF DES ENCARTS PUBLICITAIRES POUR LE BULLETIN COMMUNAL 2025

Madame Valérie DA FONTE, Première Adjointe au Maire, fait part aux conseillers du projet d'une nouvelle édition en décembre 2025 du bulletin annuel. Pour en diminuer le coût, il est décidé comme chaque année, de faire appel aux annonceurs. Il est donc nécessaire de définir le tarif des encarts publicitaires à l'intérieur du bulletin. Il est proposé de maintenir les mêmes tarifs de 2024 pour l'édition de 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants pour l'année 2025.



	De Saint-Médard	Extérieur au village
1/2 page	110 €	210 €
1/4 page	80 €	150 €
1/8 page	50 €	90 €



ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION ENERGETIQUE DU SIEL-TE LOIRE (SAGE)

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a présenté une proposition concernant l'adhésion de la collectivité au service d'assistance à la gestion énergétique proposé par le SIEL-TE Loire. Cette adhésion est prévue pour une durée minimale de 6 ans, avec une contribution annuelle de 945 €, révisable chaque année. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires seront appliqués. Le SIEL-TE Loire offre également des modules complémentaires, tels que la télégestion et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, nécessitant une délibération distincte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) que la collectivité adhère au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL-TE Loire.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST

Convention mission d'instruction des autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, explique que la Communauté de Communes de Forez-Est s'appuie sur plusieurs lois et délibérations pour établir un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, en réponse à la loi ALUR de 2014 et à d'autres textes législatifs. La dématérialisation des procédures d'instruction est une priorité, entraînant une adaptation de la convention de service. Cette convention définit les modalités de mise en œuvre et les rôles des communes, qui demeurent le guichet unique pour leurs habitants et conservent la compétence en matière d'autorisation d'urbanisme. La convention proposée est valable pour une durée illimitée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, la convention citée ci-dessus.

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre d'un marché de travaux de voirie et réseaux

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle que la Communauté de Communes de Forez-Est a consulté les communes pour identifier leurs besoins en travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD) pour l'année 2025. En réponse à l'intérêt manifesté, elle propose de créer un groupement de commandes pour établir un accord-cadre multi-attributaires sur un an. Ce dispositif vise à optimiser les coûts, simplifier les procédures administratives et favoriser la concurrence entre prestataires.

La convention proposée définit les modalités de fonctionnement du groupement, avec la CC Forez-Est comme coordonnateur. Elle se chargera de recenser les besoins, de gérer la mise en concurrence et de signer les documents de marché. Les communes, dont Saint-Médard-en-Forez, devront communiquer leurs besoins pour établir le dossier de consultation. Chaque membre pourra attribuer les marchés subséquents selon leurs besoins pendant la durée de l'accord-cadre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, la convention constitutive de groupement de commandes relatives aux travaux de VRD, Voiries et Réseaux Divers.

Approbation de la modification des statuts communautaires suite à la création et l'exploitation de réseaux de chaleur et des installations de production d'énergies renouvelables.

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, précise que la Communauté de Communes de Forez-Est souhaite renforcer son rôle dans la transition écologique en se lançant dans des projets de production d'énergies renouvelables. Cela inclut l'aménagement d'un éco-parc à Balbigny, destiné à accueillir des entreprises et à développer des solutions énergétiques renouvelables, et la création d'un réseau de chaleur à Feurs pour chauffer divers équipements publics. Lors du conseil communautaire du 26 mars 2025, il a été décidé d'intégrer de nouvelles compétences dans les statuts de la CC Forez-Est, telles que la création et l'exploitation de réseaux de chaleur et d'installations de production d'énergies renouvelables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les modifications des statuts communautaires.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES CYCLOS-RANDONNEURS

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 150€ à l'association des cyclo randonneurs pour couvrir les frais de chronométrage de la course de vélo du 4 mai

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 150 euros pour l'association des cyclo-randonneurs.



QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Travaux de réfection du réseau d'assainissement

La commune de Saint-Médard-en-Forez engage à **partir du 26 mai des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé route des Champs Fleuris, pour une durée estimée à cinq semaines.**

Ces travaux sont rendus nécessaires en raison de **la vétusté du réseau actuel, qui n'est plus étanche.** En l'état, il laisse s'infiltrer une quantité importante d'eaux claires parasites (notamment l'eau de pluie ou les eaux de nappes), ce qui surcharge inutilement la station d'épuration de Feytibout, augmente les coûts de traitement et peut perturber le bon fonctionnement du système.

L'objectif est donc de remplacer les canalisations défectueuses par un réseau neuf et étanche, plus adapté aux exigences actuelles en matière de gestion des eaux usées. **Pendant la durée des travaux, des perturbations de circulation pourront avoir lieu dans le secteur concerné. La circulation Route des Champs Fleuris se fera par alternat avec passage en demi-chaussée.**



Enquête publique révision SCoT Sud Loire

Nous vous informons qu'une enquête publique est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses observations et ses propositions dans le cadre du projet de révision du schéma de cohérence territoriale par le Syndicat Mixte Scot Sud-Loire. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sud Loire permet de construire l'avenir en matière de consommation d'espace, d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'équipements publics, de transports, d'implantations commerciales et d'environnement, pour les 25 prochaines années. Le projet de SCoT du Sud Loire a été arrêté en conseil syndical le 16 décembre 2024. Ce projet va être soumis à Enquête Publique du 12 mai au 13 juin prochain. Vous pouvez participer aux permanences ayant lieu dans différentes communes durant cette période ou faire parvenir vos observations par courrier ou mail.

Adresse mail : revision-scot-sur-loire@mail.registre-numerique.fr

Registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/revision-scot-sud-loire>

Courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête au siège du Syndicat Mixte Scot Sud Loire, 46 rue de la Télématicque, 42000 St Etienne

Permanences de la commission d'enquête		
Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des dix-sept permanences indiquées ci-dessous.		
Par date	Par lieu	Carte
Lundi 12 Mai 2025 de 14h30 à 17h30 Mairie - Andrézieux-Bouthéon 5, Avenue du Parc 42100 Andrézieux-Bouthéon Jeudi 15 Mai 2025 de 09h00 à 12h00 Mairie - Balbigny 201, rue du 11-Novembre 42010 Balbigny Jeudi 15 Mai 2025 de 14h00 à 17h00 Communauté de communes Forez Est 22-11 Faudbourg Saint-Antoine 42110 Fleurs Samedi 17 Mai 2025 de 09h00 à 12h00 Mairie - Noirétable 1, Rue Claude Peurière 42440 Noirétable		
Lundi 19 Mai 2025 de 14h00 à 17h00 Communauté de communes des Monts du Pilat en mairie de Bourg-Argental Place de l'Hôtel de ville 42220 Bourg-Argental Mardi 20 Mai 2025 de 09h00 à 12h00 Mairie - Chazelles-sur-Lyon 12, Rue Armand Bégin 42140 Chazelles-sur-Lyon Mardi 27 Mai 2025 de 09h00 à 12h00 Mairie - Firminy Place du Bireul 42700 Firminy Mardi 27 Mai 2025 de 13h30 à 16h30 Saint-Étienne Métropole 2, Avenue Gruner 42000 Saint-Étienne		
Mercredi 28 Mai 2025 de 08h30 à 11h30 Mairie de Saint-Just-Saint-Rambert 9, Boulevard de la Libération 42170 Saint-Just-Saint-Rambert Mercredi 04 Juin 2025 de 08h30 à 11h30 Mairie - Veauche Place Jacques Raffin 42340 Veauche Jeudi 05 Juin 2025 de 08h30 à 11h30 Mairie - Saint-Genest-Mallevaux 1, Place de l'Hôtel de ville 42560 Saint-Genest-Mallevaux Jeudi 05 Juin 2025 de 14h00 à 17h00 Mairie - Le Bessat 50, Rue du Féra 42560 Le Bessat		

L'arrêt du cuivre se poursuit

La fermeture du réseau cuivre est devenue concrète pour cinq premières communes de la Loire. Un bilan très encourageant et une réussite soulignée par les médias locaux qui mettaient à l'honneur le 30 janvier tout le travail d'accompagnement engagé par les communes.

C'est maintenant au tour de soixante autres communes identifiées dans le **lot 2 avec une échéance de fermeture technique fixée à janvier 2026**

Nous continuerons donc à nous mobiliser pour accompagner vos territoires dans cette transition majeure et nous prendrons contact avec les communes concernées pour adapter ensemble les modalités d'actions. Pour rappel, l'outil Géoloire mis en place par le SIEL-TE permet de consulter en toute autonomie, l'état et les indicateurs de votre commune.



L'arrêt du cuivre : le rôle des opérateurs commerciaux

L'arrêt du cuivre implique plusieurs acteurs, dont les opérateurs commerciaux qui ont un rôle essentiel à jouer auprès des collectivités et des usagers.

Ils sont associés dans nos rencontres lorsque nous organisons des forums ou des permanences, et permettent ces échanges directs avec les habitants.

Ils peuvent également engager des démarches individuelles auprès de vos communes afin de pouvoir vous accompagner sur l'enjeu de l'arrêt du cuivre.

L'opérateur Bouygues Télécom nous a informé de cette démarche qu'il souhaite engager prochainement. N'en soyez donc pas surpris et nous vous remercions d'avance pour l'accueil qui pourra leur être réservé, leur demande est légitime.

Evolution du portail d'éligibilité

Depuis le 21 janvier, le portail de demande de raccordement a évolué. Comme vous avez pu le constater la démarche se fait désormais à l'adresse, permet d'accompagner de manière plus précise la demande d'un usager et donne la possibilité d'ajouter ou de modifier une adresse mal référencée. Un tutoriel est également disponible [ici](#) qui pourra vous aider.

Nouvelle configuration de la page d'accueil

<https://eligibilite-ftth.thd42exploitation.fr/>



En cas de nécessité vous pouvez toujours nous écrire sur cette adresse dédiée contact@thd42exploitation.fr

Sondage en ligne

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur de notre site Internet www.thd42exploitation.fr un sondage est mis en ligne et visible en page d'accueil.

L'objectif : recueillir vos avis, celles de vos administrés, vos attentes sur les améliorations qui pourraient être engagées sur notre site. Merci de vos contributions.

Rappel de la procédure D'accès à espace privatif « Elus »

Accessible depuis notre site Internet <https://thd42exploitation.fr/>

dirigez-vous sur « espace Elus », puis espace privé. Saisissez votre identifiant : thd.42
Mot de passe : thd.42.exploitation en respectant les points et les minuscules.

Dans les rubriques intitulées : « Comment communiquer », « Actualités », vous pourrez retrouver le kit de communication dédié à la fermeture du cuivre

A retrouver également :

Comprendre la Vie du réseau avec « le guide de l' élu » : classé par thématique, ce guide a été réalisé conjointement avec le SIEL-TE pour vous accompagner sur la compréhension des missions portées par le délégant et le délégataire ainsi que des procédures à suivre suivant situations rencontrées.

Comment être averti d'un incident sur le réseau fibre de votre commune ? : pour être informé par SMS d'incident majeur, n'hésitez pas à compléter le formulaire pour être ajouté dans liste de diffusion.

ARRET DU CUIVRE

Rappel des bonnes pratiques

Raccordement : Conseiller le dispositif de pré-raccordement aux habitants*

*Pour tous les bâtiments recensés entre 2013 et 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019, sont soumis à un règlement forfaitaire.

Communication auprès des habitants : mise à disposition des flyers, engager des informations sur vos sites Internet, bulletins municipaux ou toutes canaux habituels. Des ressources sont disponibles dans votre Espace Elus
N'hésitez pas à relayer ces liens sur vos sites :

<https://thd42exploitation.fr/la-fermeture-du-reseau-telephonique-en-cuivre>

FAQ

Identifier situations bloquées ou stagnantes

Alertez-nous : si vous constatez toutes pratiques anormales et malhonnêtes auprès de vos administrés

Message de sensibilisation nouveau phénomène d'escroquerie

Nous souhaitons attirer **votre attention sur un nouveau phénomène d'escroquerie, ciblant en particulier les personnes âgées ou vulnérables.**

Des individus mal intentionnés se présentent au domicile de ces personnes et leur proposent de petits services à des prix très attractifs (par exemple : remplacer une tuile, couper quelques branches, ou tout autre petit travail), généralement pour une somme modeste allant de 10 à 20 euros.

Cependant, lors du paiement par carte bancaire via un terminal mobile, le montant saisi est frauduleusement majoré. Ainsi, au lieu de 19 €, c'est 1 900 € qui sont débités, ou encore 2 000 € au lieu de 20 €.



Nous appelons chacun à la plus grande vigilance.

Ouverture du Secrétariat : Nouveaux horaires provisoires

NOUVEAUX HORAIRES PROVISOIRES à compter du 12/05/2025		
JOURS	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	Fermé	13h30 - 17h
MARDI	8h - 12h30	Fermé
MERCREDI	Fermé	
JEUDI	Fermé	13h30 - 17h30
VENDREDI	Fermé	13h30 - 17h30
SAMEDI	Fermé	Fermé

En raison de l'absence pour raisons médicales de Madame Nadine ESCOT, Secrétaire Générale, nous vous informons que les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont provisoirement modifiés.

Ces nouveaux horaires sont entrés en vigueur à partir du lundi 12 mai 2025 et resteront applicables jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension.

Saint-Médard : Ensemble contre le cancer avec François Bouteille

François Bouteille, neveu de Marc Bouteille, élu sur Saint-Médard, partira en juillet pour son quatrième défi à vélo afin de collecter des dons pour la recherche contre le cancer. Il sera à Coise, près de Saint-Médard, le 23 juillet.

La vie est comme un vélo, pour garder l'équilibre, il faut avancer », disait Albert Einstein. Et c'est exactement ce que fera François Bouteille, dit Fanfan, cet été. En juillet, ce résident de Tinténiac, en Bretagne, se lancera dans son quatrième défi cycliste, parcourant 3 400 km du 15 juillet au 9 août, pour collecter des fonds pour la recherche contre le cancer. Son parcours compte plus de 20 étapes, dont une près de chez nous, à Coise dans le Rhône, le 23 juillet. À chaque étape, des stands seront installés pour recueillir des dons et vendre des « goodies » au profit de l'association « Souffles d'espoir contre le cancer ». Le village de Saint-Médard est fier de s'associer à cette belle initiative. En plus de soutenir François dans son défi, cet engagement met en lumière l'importance de la recherche contre le cancer, une cause qui touche de nombreuses familles. « Chaque coup de pédale de François sera un pas de plus vers la sensibilisation et le soutien à la recherche », déclare le Maire, Sébastien Deshayes. La mairie servira de point de collecte pour les dons, permettant aux citoyens de contribuer directement en mairie par chèque à l'ordre de l'association, tous les fonds récoltés étant transmis le 23 juillet.



Ensemble, soutenons François et faisons avancer la recherche contre le cancer. Chaque kilomètre parcouru sera une étape vers l'espoir et la solidarité. Faites un geste qui compte : déposez vos dons en mairie pour soutenir l'association contre le cancer et contribuer à la lutte contre cette maladie qui touche tant de vies.

Derniers achats de la Bibliothèque



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la bibliothèque a récemment élargi son catalogue avec l'acquisition d'une toute nouvelle sélection de livres qui ravira tous les passionnés de lecture !

Que vous soyez amateur de romans, passionné d'histoire, ou en quête de nouvelles connaissances dans différents domaines, la bibliothèque a pensé à vous.

Les livres sont d'ores et déjà disponibles en prêt à la bibliothèque. N'hésitez pas à vous rendre sur place pour explorer notre nouvelle collection. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller dans vos choix de lecture.

La lecture est un voyage sans fin, et nous sommes ravis de vous accompagner dans cette aventure !

À très bientôt à la bibliothèque



Un avenir radieux de Pierre Lemaitre
Tout le monde aime Clara de David Foenkinos
J'emporterai le feu de Leïla Slimani
Pourquoi tu pleures d' Amélie Antoine
La sage femme de Berlin de Anna Stuart
De nos blessures, un royaume de Gaëlle Josse
La très catastrophique visite du zoo de Joël Dickers
Le nid du coucou de Camilla Lackberg
H de Bernard Minier

MANGA. Le fantôme de l'opéra de Nanao Mio
BD. Bobigny 1972
Les fusillés de l'affiche rouge



Le petit écho de la Com'

Le corbeau et le renard (version gaga stéphanois)

Dans les bois du Pilat, y'avait un babiele de corbeau qu'avait le babaud
et barontait sur un fayard qu'était caffi de babets.

Dans une boge y tenait une rigotte pleine d'artisons
qu'il avait dû tirancher à la Jeanne de Doizieux,
pendant qu'elle écartait son linge.

La rigotte elle était toute ébouillée,
qu'on aurait dit qu'elle venait de la gandouse.

A travers une coursière, un renard faisait son viron
et débaroula du crassier de MEONS, au pas de la manu,
en tachant moyen de remplir son gandot.

Ça changera des racines se dit cette jarjille !!!!

Alors y z'attaquent une piaillée...

" - Alors mon belet ça broge ?

Tu me fais tirer peine.

Fouilla, j'arrête pas de gueniller,
ma matrue est un vrai garagnat;
elle est toute émaselée, beauseigne,
elle arrête pas de quiner,

et ça me fout la lourde!!!!

Fouyaya, mais t'es franc joli

que t'as mis tes rroupiannes du dimanche.

Je vais pas t'aquiger

mais si tu basseuilles

aussi bien que t'es beau comme un litre,

on va te nominer le champion des rapetarets de Sainté !"

Quand il entend ça, le machuré à plume , y se sent plus.

Il devient tout bayard

et il a les quinquets tout gonfles,

bref y prend la grosse tête.

Alors y prend un grand bol d'air

et ouvre tout grand son caquet

pour beurler quéque âneries.

Et vlan,v'là la fourme

qui débaroule tout de traviole

sur les barabans, miladzeu!!!!!!

Le rouquin à cacasson

qui voulait pas rentrer à point d'heure, y saute sur la tomme

et s'en met une pleine ventrée

Quand il est couffle,

y se met à jabiasser

et dit à l'autre badinguet,

qui en a les ébarioles:

" Pauvre badabeu, écoute-moi rien que,

quand tu broges, un tant soit peu,

dis-toi qu'il y aura toujours des faramelans

qui viendront te camphrer

pour tacher moyen de te piquer tes yas

ou pour chicoter dans ton gandot

C'est pas la peine de tauner

ce que je viens de te piailler

valait bien un mate-faim, pas??

Alors maintenant que t'es éjaillé,

fais pas la bobe que tu prendrais la lourde

Ah Sainté, c'est quand même autre chose ...!

